

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

TARIF

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none">• 1 à 12 pages..... 200 F• 16 à 28 pages 600 F• 32 à 44 pages 1000 F• 48 à 60 pages 1500 F• Plus de 60 pages 2 000 F	<ul style="list-style-type: none">• TOGO..... 20 000 F• AFRIQUE..... 28 000 F• HORS AFRIQUE 40 000 F	<ul style="list-style-type: none">• Récépissé de déclaration d'associations .. 10 000 F• Avis de perte de titre foncier (1^{er} et 2^e insertions) 10 000 F• Avis d'immatriculation 10 000 F• Certification du JO 500 F

N.B. : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'EDITOGO Tél. : (228) 22 21 37 18/22 21 61 07/08 Fax (228) 22 22 14 89 - BP: 891 - LOME

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL. : 22 21 27 01 - LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Récépissés de déclarations d'associations.....	1
Avis et pertes de titres fonciers	3

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

AVIS DE PERTES DE TITRES FONCIERS

RECEPISSES DE DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

N° 0790/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 31/07/ 2012

**Titre : MOUVEMENT DE SENSIBILISATION ET DE
RECONCILIATION POUR LA PAIX
(M. S. R. P.)**

Siège : Tchamba (P/ Tchamba) - Togo

But : L'association a pour but de soutenir la réconciliation entre les fils du pays.

Lomé, le 31 juillet 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0781/ MATDCL-SG-DDC-DC du 31/07/ 2012

Titre : CHAPELLE INTERNATIONALE LA VOIE DES VAINQUEURS EN DIEU

Siège : Lomé - Togo

But : L'église a pour but de propager la bonne nouvelle, d'amener les âmes à la repentance en vue de leur salut.

Lomé, le 31 juillet 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

N° 0783/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 31/07/ 2012

**Titre : INTERNATIONAL VOLONTAIRE EN ACTION
(I. V. A.)**

Siège : Tsévié (P/Zio) - Togo

But : L'association a pour but de promouvoir le dialogue et l'action concertée entre volontaires de toutes cultures en vue de l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement

Lomé, le 31 juillet 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales
Porte-parole du gouvernement

Pascal A. BODJONA

**ATTESTATION DE RECONNAISSANCE DE LA
QUALITE D'ONG DE DEVELOPPEMENT**

N° 654/PR/MPDAT/2012 du 29 août 2012

Le ministre auprès du président de la République, chargé
de la Planification, du Développement et de l'Aménagement
du Territoire

Vu la demande de MONSIEUR LE SECRETAIRE GENERAL DE L'ASSOCIATION « INITIATIVE TOGOLAISE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE » en date du 26 juin 2012.

Vu le but, les objectifs et le programme d'activités de l'Association dénommée « INITIATIVE TOGOLAISE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE », en abrégé : (I.T.D.D.) dont le récépissé de déclaration délivré par le ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités locales, sous le N° 0330 / MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 25 MAI 2010 et conformément aux dispositions du décret N° 92-130/PMRT du 27 mai 1992.

ATTESTE

Que l'association « INITIATIVE TOGOLAISE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE » (I.T.D.D.) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de développement.

Cette attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

Lomé, le 29 août 2012

Le ministre auprès du président de la République
chargé de la Planification, du Développement et de
l'Aménagement du Territoire

Mawussi Djossou SEMODJI

N° 0900/ MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 10/09/ 2012

**Titre : LA FONDATION DU DEVELOPPEMENT DURABLE
DU TOGO**

(F. D. D.)

Siège : Lomé - Togo

But : L'association a pour but d'œuvrer à la promotion et au développement des Togolais et Togolaises, de leur environnement sur le territoire national, dans tous les secteurs de la vie économique et sociale.

Lomé, le 10 septembre 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

N° 0931/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 19/09/ 2012

**Titre : HOPITAL D'ENFANTS SAINT JOSEPH
(H. E. S. J.)**

Siège : Bogou (P/ Tandjoaré) - Togo

But : L'association a pour but de contribuer à la garantie du droit à la santé de la mère et de l'enfant.

Lomé, le 19 septembre 2012

Le ministre de l'Administration territoriale, de la
Décentralisation et des Collectivités locales

Gilbert BAWARA

AVIS DE PERTES DU TITRES FONCIERS

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 20251 insérée au livre foncier de la République togolaise Vol. C II F° 110 appartenant à Mme VIAS Adjélé, née da SILVEIRA.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 15027 RT, Vol. LXXVI F° 77 appartenant à M. AZONSOU Yaovi Rock demeurant à Lomé

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 58 insérée au livre foncier du cercle d'Anécho - Volume 1 F° 58 appartenant à Mme Dédé Gamelé CREPPY, épouse SIVOMEY, demeurant à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 4624, volume XXLV, folio 101 inséré au livre foncier de la République togolaise appartenant à feu Emmanuel ALLI, employé de commerce à la Cie FAO ayant demeuré à Lomé.

Pour deuxième insertion

Avis est donné au public de la perte de la copie du titre foncier n° 24365 inséré au livre foncier de la République togolaise appartenant à M. AHOUISSOU Henri demeurant à Lomé.

Pour deuxième insertion